

REGLEMENT ENTRAINEUR/MANAGER SAISON 2007/2008

L'entraîneur du Tours Volley-Ball s'engage à :

- Assumer la pleine et entière responsabilité des séances qu'il conduit.
- Prévenir, en cas d'absence ou retard, le secrétariat le plus tôt possible, afin de palier à ce désagrément.
- Entretenir de façon régulière des relations avec le bureau du T.V.B.
- Etre joignable : indiquer un numéro de téléphone sur lequel nous pouvons vous joindre ou vous laisser un message.
- Respecter le matériel du club : vérifier à chaque entraînement le nombre et qu'il soit bien rangé à son emplacement initial.
- Pour les entraîneurs de joueurs mineurs, s'assurer, suivant l'autorisation parentale, que chaque jeune soit accompagné et repris dans la salle.
- Vérifier la validité des licences et des cotisations afin d'éviter tout problème d'assurance de personne non licenciée et de faire jouer des joueurs non qualifiés.
- Assister aux réunions d'entraîneurs mises en place par le club.
- Fournir sa programmation annuelle, ainsi que son suivi d'équipe au manager général.
- Participer activement à la vie du club : communication et organisation des actions du club.

Le manager du Tours Volley-Ball s'engage à :

- Définir son collectif avec l'aide éventuelle de l'entraîneur.
- Prévoir et planifier les déplacements
- Prévoir un marqueur pour les matchs à domicile.
- Gérer le matériel qui lui est confié : maillots + ballons pour les matchs se jouant en dehors du palais des sports. (penser à les rapporter)
- Vérifier la validité des licences et des cotisations afin d'éviter des amendes pour non présentation de licence.
- Saisir les résultats sur internet au plus tard le dimanche soir, et laisser dans la boîte aux lettres du club la feuille de match pour les matchs à domicile, avant le lundi matin 10h. (voir éventuellement avec le secrétariat, en cas de problème)

Il est noté qu'à chaque manquement ou faute de l'équipe, l'entraîneur se verra déduire de ses indemnités d'entraîneur la somme correspondant au préjudice subi, qu'il s'agisse d'une amende sportive (forfait, carton, licence non présentée, etc...) ou d'une autre infraction (non respect du code de la route, ...)

NOM :

PRENOM :

Date :

Signature, précédée
de la mention « lu et approuvé »

